



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**B.19**

(10/96)

SÉRIE B: MOYENS D'EXPRESSION: DÉFINITIONS,  
SYMBOLES, CLASSIFICATION

---

**Abréviations et sigles utilisés en  
télécommunication**

Recommandation UIT-T B.19

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE B  
**MOYENS D'EXPRESSION: DÉFINITIONS, SYMBOLES, CLASSIFICATION**

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

## **RECOMMANDATION UIT-T B.19**

### **ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES EN TELECOMMUNICATION**

#### **Source**

La Recommandation UIT-T B.19 révisée a été approuvée par la CMNT (Genève, 9-18 octobre 1996).

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs de la technologie de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT avait/n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 1997

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
Appendice I – Références de listes d'abréviations spécifiques.....	2
I.1 Bandes de fréquences et longueurs d'onde.....	2
I.2 Codes et indicatifs de l'UIT-T.....	2
I.3 Codes cités dans le Règlement des radiocommunications.....	2
I.4 Abréviations utilisées à l'UIT pour les noms de pays.....	2
I.5 Sigles des organisations internationales s'intéressant aux télécommunications.....	2
I.6 Symboles et noms des unités .....	2
I.7 Symboles littéraux .....	2
I.8 Symboles chimiques .....	2



## Recommandation B.19

### ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES EN TELECOMMUNICATION<sup>1</sup>

(révisée en 1996)

La CMNT,

*considérant*

- a) que le nombre des abréviations et sigles utilisés dans les textes de l'UIT va en s'accroissant dans d'importantes proportions;
- b) qu'il est parfois difficile de trouver la signification exacte d'une abréviation ou d'un sigle rencontré dans les textes de l'UIT,

*recommande*

qu'en ce qui concerne l'emploi des abréviations dans les textes de l'UIT, il soit tenu compte des directives suivantes:

- 1 Les abréviations ne devraient pas être utilisées dans les titres.
- 2 L'emploi des abréviations devrait autant que possible être limité à celles d'usage courant.
- 3 Dans chaque domaine technique (correspondant à une Commission d'études ou à un Groupe de travail) la signification des abréviations d'usage courant, ainsi que les abréviations correspondantes dans les autres langues de travail, devraient faire l'objet d'une Recommandation (ou d'une annexe à une Recommandation sur la terminologie).
- 4 L'emploi d'abréviations spécifiques à un texte (ou à un ensemble de textes voisins) devrait être limité aux cas où une abréviation peut être utilisée un certain nombre de fois dans un même texte, ou est utilisée dans un tableau ou un schéma.
- 5 Dans chaque texte, la signification de toute abréviation doit être indiquée la première fois que cette abréviation est utilisée; en outre, la signification des abréviations utilisées dans un texte doit être rappelée dans une liste alphabétique à la fin de chaque texte, ou dans la légende des tableaux ou des schémas.
- 6 Dans la mesure du possible, la même abréviation devrait être utilisée dans les différentes langues de travail, en particulier dans le cas des abréviations spécifiques mentionnées au point 4 ci-dessus.
- 7 L'emploi d'abréviations comportant moins de trois caractères, qui est la source de nombreuses confusions, devrait être évité.
- 8 La référence de textes donnant la signification d'abréviations utilisées dans certains domaines particuliers fait l'objet de l'Appendice I.

NOTE – Une liste alphabétique des abréviations utilisées dans les fascicules du *Livre bleu* a été publiée dans le Fascicule I.3.

---

<sup>1</sup> Un texte analogue fait l'objet de la Recommandation UIT-R V.666.

## APPENDICE I

### Références de listes d'abréviations spécifiques

#### I.1 Bandes de fréquences et longueurs d'onde

Voir la Recommandation B.15.

#### I.2 Codes et indicatifs de l'UIT-T

Voir les Recommandations pertinentes de l'UIT-T, en particulier;

- Recommandation UIT-T E.164 pour les réseaux téléphoniques et le RNIS;
- Recommandation UIT-T F.69 pour les réseaux télex;
- Recommandation UIT-T X.121 pour les réseaux publics pour données.

#### I.3 Codes cités dans le Règlement des radiocommunications

I.3.1 Désignation des émissions: article 2 (article S2, Section I).

I.3.2 Codes et abréviations diverses: Appendice 13 (Recommandation UIT-R à établir).

I.3.3 Codes SINPO et SINPFEMO: Appendice 15 (Recommandation UIT-R SM.1135).

#### I.4 Abréviations utilisées à l'UIT pour les noms de pays

Voir la liste internationale des fréquences, Préface, Tableau I. (Des abréviations différentes ont été normalisées par l'ISO, voir la Norme ISO 3166.)

#### I.5 Sigles des organisations internationales s'intéressant aux télécommunications

Voir le répertoire général de l'UIT, Section 2.

#### I.6 Symboles et noms des unités

I.6.1 Recommandation B.3 qui indique les sources à utiliser. Cette Recommandation renvoie à la Publication 27 de la CEI et aux Normes ISO 31 et ISO 1000.

I.6.2 Recommandation B.14: Termes et symboles relatifs aux quantités d'information en télécommunications.

I.6.3 Recommandation B.12: Emploi du décibel et du néper dans les télécommunications.

I.6.4 Recommandation B.18: Unité d'intensité du trafic.

#### I.7 Symboles littéraux

Recommandation B.1: "Symboles littéraux pour les télécommunications" cette Recommandation indique les grandes lignes à suivre pour faciliter la lecture des documents traitant de la technique des télécommunications; elle renvoie à la Publication 27 de la CEI et à la Norme ISO 31 pour les symboles littéraux concernant les grandeurs physiques et les opérations mathématiques.

#### I.8 Symboles chimiques

Voir le tableau publié par l'Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA).



## SERIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
<b>Série B</b>	<b>Moyens d'expression: définitions, symboles, classification</b>
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Z	Langages de programmation